

**NICE
PARKING JEANNE D'ARC**

**Note sur le rapport d'étude de sol pour le projet JEANNE D'ARC
ILOT SAINT LAMBERT**

17 Mai 2011

J-P Molé SAS
8 rue Denis Poisson, 75017 PARIS
Tél. 01 56 68 00 90 Fax : 01 56 68 03 20
Email : molejp@noos.fr

Note sur le rapport d'étude de sol de l'ilot Saint Lambert

Sommaire :

- 0. Objet**
- 1. Introduction**
- 2. Constitution du sol**
- 3. Fondations**
- 4. Terrassement**
- 5. Hypothèses constructives**
- 6. Conclusion**

0. Objet

Le présent document a pour objet d'analyser le rapport d'étude de sol destiné à orienter le choix des principes de fondation du parking.

1. Introduction :

Les caractéristiques du parking sont :

- Type de parking : Souterrain
- Capacité du parking : 404 places
- Nombre de niveaux : 4 niveaux (4 en sous-sol)

2. Constitution du sol

- De 0 à 10 mètres : Remblais et limons de couverture.
- De 10 à 13 ou 17 mètres selon les endroits: Alluvions à dominante grossière
- Au delà de 17 mètres : Alluvions à structure fine à dominante limono-argileuse localement sableuse

La couche d'alluvions à dominante grossière a une bonne compacité, et peut être très intéressante au niveau du futur fond de fouille.

Une nappe est présente à environ 1m65, profondeur variable selon la saison.

3. Fondation

- Mode de fondation sur radier établi au niveau du fond de fouille et dimensionné pour une contrainte admissible à 1 bar.
- Entre les bases de fondations voisines établies à des cotes différentes on respectera une pente au plus égal à 3/2.

- Les semelles pourront être établies à une cote fixée à l'avance et reposer sur des épaisseurs variables de gros béton d'adaptation
- On veillera au centrage et à la répartition homogène des charges, et on donnera à l'ensemble fondations/ossature une forte rigidité en privilégiant les semelles filantes plutôt que les points d'appui isolés.

4. Terrassements

- Les terrassements ne pourront être entrepris qu'à l'abri d'un ouvrage de soutènement continu de type paroi moulée. La fiche mécanique minimum de la paroi moulée sera prolongée par une fiche d'étanchéité descendue vers au moins 20 mètres de profondeur.
- Butonnages interne
- Rabattement de la nappe par la mise en place d'un ensemble de puits et pointes filantes convenablement réparties à l'intérieur du chantier
- Injection dans certaines zones (celle à 10 mètres) visant à limiter la perméabilité d'ensemble de ces passages.
- Compte tenu de la profondeur d'excavation, il est possible d'exclure le risque de liquéfaction sous l'effet de sollicitations sismiques usuelles en raison du caractère argileux des matériaux rencontrés en profondeur leur conférant une cohésion non négligeable.

5. Hypothèses constructives

Au regard du rapport de sol les hypothèses constructives pris en compte sont :

- Paroi moulée d'une profondeur de 20 mètres
- Mode de fondation sur radier général avec pieux, barette ou micro-pieux ancrés

6. Conclusion

Il ne manque à priori pas d'informations dans ce rapport